

L'accord du participe passé des verbes pronominaux

I) Les verbes pronominaux dont le participe passé s'accorde toujours avec le sujet:

A- Les verbes essentiellement pronominaux qui se construisent obligatoirement avec un pronom réfléchi. (*se blottir, s'éprendre, s'envoler, s'évanouir, s'exclamer, s'écrier ...*)

Ex: Elle s'est éprise de son voisin.

B- Les verbes pronominaux à sens passif dont le sujet subit l'action sans l'accomplir lui-même.

Ex: Mes examens se sont bien déroulés.

II) Les verbes pronominaux pour lesquels l'accord du participe passé varie:

Bien que construits avec l'auxiliaire 'être', la règle sera la même que pour les participes passés conjugués avec l'auxiliaire 'avoir'.

Questions qu'il faudra donc se poser :

1/ **Le pronom réfléchi est-il COD?** Pour le savoir posez-vous la question 'qui? quoi?' en remplaçant l'auxiliaire 'être' par l'auxiliaire 'avoir'.

2/ **Ce pronom réfléchi COD est-il placé avant le verbe?** Si le COD est placé avant le verbe, il s'accorde en genre et en nombre. Si le COD est placé après le verbe, il n'y a pas d'accord.

A- Les verbes accidentellement pronominaux qui se construisent avec ou sans pronom personnel réfléchi.

-Les **verbes réfléchis** dont l'action est faite par un individu sur lui-même.

Ex: Lucie s'est blessée. Lucie a blessé qui? -> S'=elle -> COD avant le verbe -> accord.

Ex: Lucie s'est blessé la main. Lucie a blessé quoi? -> la main -> COD après le verbe -> pas d'accord.

EX : Revenus aux États-Unis, abandonnés à leur sort, 150 000 soldats se sont donné la mort. Ils se sont donné quoi ? -> la mort -> COD après le verbe -> pas d'accord

B- Les verbes réciproques dont l'action faite par plusieurs sujets s'exerce sur chacun d'eux.

Ex: Pierre et Jean se sont affrontés pendant des heures. Pierre et Jean ont affronté qui? -> Se= l'un et l'autre -> COD avant le verbe -> accord.

Ex: Ils se sont rendu coup pour coup. Ils ont rendu quoi? -> coup pour coup -> COD après le verbe -> pas d'accord.